



Communauté de Communes du Pays de Saverne

Reprise partielle des services de l'intercommunalité

Certains services de l'intercommunalité ont assuré un service minimum d'intérêt public pendant le confinement comme par exemple le multi-accueil de Saverne qui a accueilli les enfants du personnel de santé. A partir du 11 mai et dans le cadre de l'évolution des mesures sanitaires, une grande partie des services de l'intercommunalité seront de nouveau opérationnels dans une configuration respectant le cadre sanitaire actuelle.

- Les multi-accueils de Saverne et de Dettwiller ainsi que la halte-garderie de Marmoutier accueillent les enfants des familles prioritaires (dont les parents travaillent, monoparentales, nombreuses etc.) dans un environnement sanitaire sécurisé. Les structures n'accueillent pas plus de 10 enfants par unités. Le port du masque est obligatoire pour rentrer dans les structures ainsi que la friction au gel hydroalcoolique. Il a été demandé aux familles de respecter un ensemble de consignes lors de l'arrivée et le départ de l'enfant dans la structure.
- La commission d'attribution des places du Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE) est maintenue au 15 mai dans des conditions exceptionnelles à distance. L'accueil téléphonique reste ouvert au 03 88 02 00 59 ou par mail petite.enfance@cc-saverne.fr. Il est d'ores et déjà possible d'effectuer une demande de préinscription pour la nouvelle maison de l'enfance de Marmoutier.
- Les assistantes maternelles de la crèche familiale continuent d'accueillir les enfants des familles.
- L'accueil en périscolaire sera adapté aux ouvertures des écoles. L'école des Sources assure toujours un accueil minimum à destination des familles prioritaires. Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 sont possibles jusqu'au 15 mai.
- Le transport à la demande « la Com'ette » reprends également son activité du mardi au vendredi de 8h-12h et 14h-18h et le samedi de 8h à 12h. Les réservations s'effectuent toujours auprès du conducteur au 03 88 71 78 82. Le port du masque est également obligatoire dans le véhicule ainsi que la friction au gel hydroalcoolique, la portière du véhicule s'ouvre et se ferme uniquement par le conducteur. Le service n'accueillera pas plus de deux personnes dans le véhicule.
- L'accueil physique au siège de l'intercommunalité au 1^{er} étage de la Maison des Services, 16 rue du Zornhoff est de nouveau possible aux horaires normaux. Le port du masque et la friction au gel hydroalcoolique sont obligatoires pour l'accès aux locaux.
- La Maison des Services du Pays de Saverne ouvrira à nouveau ses portes le 25 mai. Le port du masque et la friction au gel hydroalcoolique sera obligatoire. La location de salles et de bureaux sera de nouveau opérationnelle dans la limite de 10 personnes maximum par salle.

- Le centre nautique l'Océanide et le CIP Point d'Orgue resteront fermés en attente de l'évolution des mesures gouvernementales et de la situation sanitaire.



Contact

Elodie BOTZUNG

Chargée de communication

Communauté de Communes du Pays de Saverne

16 rue du Zorhnoff

67700 SAVERNE

06 80 89 61 98

elodie.botzung@cc-saverne.fr